



Droit d'hebergement des vacances de printemps

Par **Famillypfaadt**, le **08/04/2009** à **10:39**

Bonjour,
Voilà ma question est simple .
Je dois aller chercher mon beau fils Samedi soir à 18h00,
Seulement la mère refuse de me le donner ce jour là !!
Elle dit que les vacances commence le Samedi, alors que le bulletin précise que :
" Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jour indiquées "
Alors elle prétent que mes 8 jours de vacances commence le Dimanche le 12 à 18h00 au 19 à 18h00.
Et elle du 03 à 18h00 au 12 à 18h00 .
Nous lui avavons envoyer le récommander mais elle le refuse !!!!
Et on téléphone c'est pareil .
Que faire si elle me le donne pas ou pire si elle est pas là ??????
S'il vous plait c'est urgent !!
Et merci d'avance .